



USO Patinage de vitesse

ANNONCEMENT

Saison 2013/2014

L'USO patinage de vitesse organise ses premiers Championnats de Ligue du centre le dimanche 19 janvier 2014 de 8h00 à 15h00 à la patinoire d'Orléans.

Adresse :

Patinoires du Baron
1 rue Alexandre Avise,
45000 Orléans
Accès du public par Boulevard Jean JAURES
<http://www.patinoire-orleans.fr/>

Inscriptions :

Les inscriptions (20€/patineur) doivent être faites au plus tard le vendredi 10 Janvier 2014 sur le site internet à l'adresse suivante : <http://inscriptions.csnpv.fr>

En cas de difficulté de téléchargement de vos nouveaux patineurs non-inscrits sur le Top France, veuillez nous envoyer leurs informations aux adresses suivantes : bertrand.mius@wanadoo.fr et pierre.desgardin@neuf.fr

Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte.

La Piste :

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56mx26m sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m selon la règle ISU. La balustrade de la patinoire sera entièrement recouverte de matelas de protection sur tout le tour avec doublement des matelas dans les virages.

Distances :

Catégories	1 ^{ère} distance	2 ^{ème} distance	3 ^{ème} distance
Seniors	1000m	500m	1500m
Juniors A	1000m	500m	1500m
Juniors B	1000m	500m	1500m
Juniors C	1000m	500m	1000m
Juniors D	777m	500m	1000m
Juniors E	500m	333m	777m

La 3^{ème} distance est une Super-Finale ou ne participeront que les patineurs ayant des points de finale à l'issue du classement général provisoire des distances précédentes.

D'autre part, une ou plusieurs courses de relais seront organisées si le temps le permet. Ces courses sont hors concours et ne donnent pas lieu à des attributions de points.

Participation :

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié Compétition à la Fédération Française des Sports de Glace ou le cas échéant à des patineurs étrangers d'une fédération membre de l'ISU.

Tout patineur pour être engagé, doit avoir réalisé le temps de sélection (depuis le 01/07/2012) de la catégorie ou il est inscrit et rappelé ci-dessous.

Si nécessaire, il sera demandé un justificatif indiquant que le temps de sélection a bien été réalisé (fiche de test dûment renseignée, protocole...).

USO Patinage de vitesse

Contact : Pierre Desgardin, 15 rue saint Marceau 45100 Orléans.

☎ 06 14 93 05 39, ✉ pierre.desgardin@neuf.fr



USO Patinage de vitesse



Mairie
d'Orléans

Conseil
Général



Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Seniors	500 m	0.57.000	0.51.000
Juniors A	500 m	0.59.000	0.53.000
Juniors B	500 m	1.00.000	0.55.000
Juniors C	500 m	1.03.000	0.58.000
Juniors D	500 m	1.08.000	1.03.000
Juniors E	500 m	1.12.000	1.07.000
	333 m	0.50.000	0.48.000

Rappel : le règlement des licences ne reconnaît pas les licences KID comme compétition. Dans ce cadre, les patineurs de licence KIDS ne pourront être admis qu'aux challenges et au critérium. Pour les autres épreuves championnats de ligue et autres compétitions nationales, pour permettre une bonne couverture des patineurs en matière d'assurance, ils devront être titulaires d'une licence compétition.

Tirage au sort :

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 18 Janvier à 20h00 à la Patinoire du baron en présence des coachs et des représentants des clubs et sous la responsabilité du Juge Arbitre et du Competitor Steward.

Règles de course

Les compositions des séries, règles de qualifications, de courses et les classements sont établis selon le règlement ISU.

Si le temps le permet, les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc.) courent des finales de consolation sans attribution de points (ex : finale B pour les éliminés des demi-finales).

Classement par club

Un classement par club sera réalisé en totalisant les points acquis en finale par les patineurs du club en question.

Service Médical

Présence d'un service de premiers secours (FFSS).

Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national.

Rappel : Les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20 cts).

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

Responsabilité :

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

Le Président de l'USO patinage de vitesse
Pierre DESGARDIN

USO Patinage de vitesse

Contact : Pierre Desgardin, 15 rue saint Marceau 45100 Orléans.

☎ 06 14 93 05 39, ✉ pierre.desgardin@neuf.fr